

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 74 (1994)  
**Heft:** 2: 75e anniversaire de la Chambre de commerce suisse en France

**Artikel:** Considérations sur les 25 dernières années de la Chambre  
**Autor:** Geiser, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886670>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Considérations sur les 25 dernières années de la Chambre**

André Geiser, ancien Président et membre d'honneur  
de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris

**L**a Chambre de Commerce Suisse en France fête, cette année, son 75ème anniversaire. C'est dire qu'elle a su s'adapter aux immenses changements intervenus depuis 1918, date de sa fondation (elle a donc connu l'après-guerre 1914-1918 et la guerre et l'après-guerre 1939-1945). Ce ne fut certes pas toujours facile, mais la détermination de ses présidents, de ses administrateurs, de ses secrétaires généraux et de l'ensemble du personnel de la Chambre avec le soutien actif de l'Ambassade de Suisse en France, l'a conduite jusqu'à nous.

**Nous nous contenterons d'évoquer plus particulièrement les bouleversements considérables survenus au plan du commerce international et plus encore des échanges commerciaux franco-suisses, postérieurement au jubilé des 50 ans de notre Compagnie célébré en 1968.**

**L**e hasard du calendrier fait coïncider à peu de chose près le début de cette période avec l'après-mai 1968.

On sait qu'il en est résulté une révision de certaines valeurs fondamentales débouchant, entre autres, sur une permisivité accrue s'étendant pratiquement à tous les domaines et n'épargnant pas les systèmes de management, les modes de production et de commercialisation. La société de consommation en est l'aboutissement extrême avec son corollaire obligé : l'individualisme exacerbé qui retarde – s'il n'empêche pas – la naissance des consensus indispensables à toute évolution harmonieuse. Cette période a vu s'affirmer aussi la tyrannie d'une « science » nouvelle, celle de la communication, qui a pris appui sur des technologies explosives comme le téléphone, la radio, la télévision, le fax, orchestrées par des ordinateurs de plus en plus performants et accessibles. Parallèlement - et fort heureusement – l'idée d'une Europe unie a fait son chemin, dès avant cette date charnière. Initiée par l'alors inespéré rapprochement franco-allemand dû à deux visionnaires : De Gaulle et Adenauer, ce qui devait devenir l'Union européenne que nous connaissons est l'aboutissement des conventions qui sont venues étoffer et compléter le traité de Paris de 1951. Les six nations initialement concernées

vont, comme on le sait, passer à seize. Parallèlement, dès 1961, la Suisse et cinq autres pays fondaient l'AELE qui allait être l'instrument de négociation avec la Communauté. Notre Compagnie a suivi cette évolution en s'employant, à son niveau et avec ses moyens, modestes il est vrai, à encourager le rapprochement de la Suisse avec cette Europe en formation par le biais, en particulier, des nombreux accords bilatéraux qui ont favorisé un accroissement spectaculaire des échanges.

### **UN ACCORD DOUANIER LARGEMENT BÉNÉFIQUE AUX ÉCHANGES**

**P**our l'industrie et le commerce une étape concrète fut l'accord de 1972 sur l'abaissement des tarifs douaniers sur les produits industriels. Par paliers de 20 % l'an, la suppression des droits de douane était définitivement acquise à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1977.

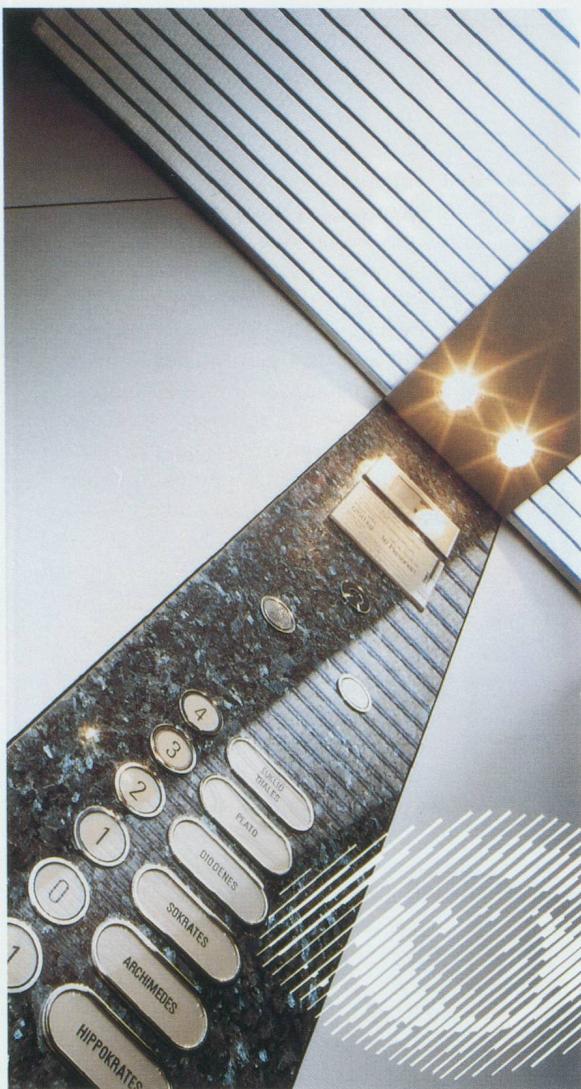
Ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants, cet accord douanier, à lui seul, et en dehors de toutes autres ambitions depuis lors concrétisées ou en voie de concrétisation de ce qui est devenu l'Union européenne (libre circulation : des personnes, des marchandises, des capitaux, des services ainsi que le projet de création de monnaie unique par exemple) a été largement bénéfique.

Les importations suisses en provenance de France sont passées de 2,312 milliards de francs suisses en 1965 à 9,813 milliards en 1993.

Les exportations suisses vers la France étaient de 1,052 milliard de francs suisses en 1965 pour atteindre 8,504 milliards en 1993.

Par ailleurs les échanges commerciaux entre la Suisse et l'AELE d'une part et la CE d'autre part se sont établis comme suit, exprimés en milliards de francs suisses :

	IMPORTATIONS SUISSES		EXPORTATIONS SUISSES	
	CE	AELE	CE	AELE
1965 ....	9,906	2,369	5,121	2,550
1990 ....	69,125	6,960	51,020	5,864
1993 ....	65,199	6,022	52,873	5,910



Schindler

## Schindler 300™ la nouvelle vision de l'ascenseur.

Schindler 300, nouvelle génération d'ascenseurs pour immeubles d'habitation, bureaux et hôtels, enthousiasme ceux qui la découvrent. Les architectes et les maîtres-d'œuvre estimeront ses possibilités pratiquement sans limites. Le concept modulaire s'appliquant à la technique et à la décoration en est le gage.

Par ailleurs, les usagers apprécieront ses avantages incontestables dans le domaine du confort et de la sécurité, et cela grâce aux temps d'attente réduits, aux déplacements rapides et feutrés ainsi qu'à la qualité de la précision d'arrêt.



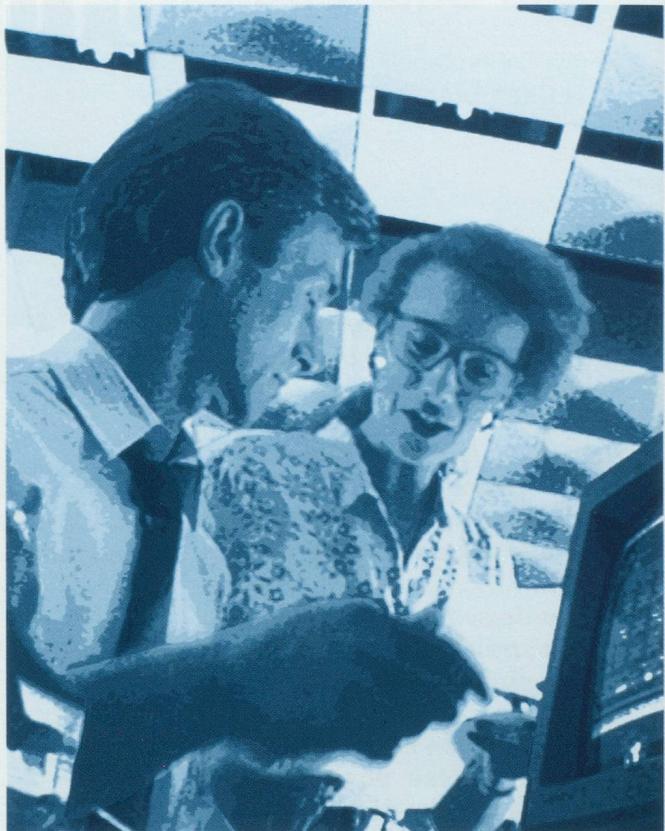
## Schindler 300™

La ligne d'ascenseurs résolument flexible.

Schindler Management Ltd., CH-6030 Ebikon-Lucerne, Switzerland  
En France : Schindler, Boîte Postale 64, F-78141 Vélizy-Villacoublay Cedex  
Tél. : (1) 30.70.70.70 - Fax : (1) 39.46.26.28



## Symbol de qualité – dans le monde entier



Qualité d'abord, telle est la devise que nous avons inculquée à plus de 7000 personnes qui sont, en Suisse et à l'étranger, au service de nos diverses Divisions: Technique de l'Emballage, Systèmes d'Emballage PKL, Entraînements et Automation, Armes et Véhicules Ferroviaires. Le potentiel de compétence et de créativité offert par plus de 100 métiers est à la base du haut standard de qualité qui distingue la SIG et ses produits depuis plus de 140 ans.

**La SIG félicite la Chambre de Commerce Suisse en France et se réjouit de poursuivre avec elle une collaboration fructueuse.**

**SIG Société Industrielle Suisse  
CH-8212 Neuhausen – Chutes du Rhin**

Téléphone (053) 21 61 11 · Télécopie (053) 21 66 05

Il n'est pas douteux donc, que la Suisse a su tirer des avantages certains de la dynamique européenne sur le plan de son commerce extérieur.

Ce constat, dont on aurait pu penser qu'il prédisposerait favorablement le peuple suisse à s'associer plus formellement à l'Union européenne a eu, semble-t-il, un effet contraire en générant l'idée que des accords bilatéraux ponctuels seraient toujours possibles pour résoudre les difficultés à venir. On ne manquera pas de s'interroger sur le bien-fondé d'une telle certitude.

**QUEL DEVENIR POUR LA CHAMBRE  
DE COMMERCE SUISSE  
EN FRANCE ?**

Dans ce contexte porteur, affecté temporairement par les deux chocs pétroliers, par la guerre du Golfe et plus récemment par la récession des trois derniers exercices, on pouvait espérer que notre Compagnie connaîtrait une période de développement favorable. Cette hypothèse doit malheureusement être nuancée, ce qui revient à se poser la question de savoir si les structures de la promotion du commerce extérieur suisse dont les pivots essentiels sont l'Office

suisse d'expansion commerciale en Suisse et les Chambres de commerce suisses à l'étranger, ont su s'adapter à cette situation nouvelle. S.E. Monsieur l'Ambassadeur Edouard Brunner souligne, dans son introduction à ce numéro de la Revue, combien nos structures et nos moyens paraissent inadéquats si on les compare à ceux de la France par exemple.

Notre compagnie devrait pouvoir aussi, comme il est de son devoir, s'employer à apporter sa contribution à l'amélioration de l'image de la Suisse. Cette image a souffert d'abord d'attaques dont certaines sont le fait d'hommes politiques suisses (sur le système bancaire, par exemple) et ensuite et plus récemment, de l'impact des votes négatifs du peuple suisse s'agissant de la participation de ce pays à l'Europe et à sa contribution à l'activité de certaines organisations internationales.

Mais une telle action suppose des moyens financiers considérables qui sont liés directement au coût exorbitant aujourd'hui des moyens de « communication » si l'on veut faire entendre sa voix au niveau national et s'assurer l'appui des médias sans lesquels rien n'est plus possible.

Notre Compagnie ne dispose pas de ces moyens et, à côté de la défense et du conseil de ses membres qu'elle assume

avec succès et efficacité, elle n'est pas en mesure de moderniser et d'amplifier son action en la portant au niveau souhaitable.

La finalité de cette action devra à n'en pas douter être repensée en liaison avec les autorités fédérales compétentes dans ce domaine essentiel du commerce extérieur. La faiblesse de l'ensemble des moyens mis en œuvre est patente (¹).

Dans un premier temps, bien sûr une intensification du recrutement de nouveaux membres, surtout en Suisse, est nécessaire. Mais l'effort doit être largement appuyé par la définition d'objectifs précis assortie des prises de conscience indispensables avec les organisations faïtières suisses du commerce et de l'industrie et une dotation en moyens matériel adaptés.

Puisse ce vœu être exhaussé et permettre à notre Compagnie de fêter son centenaire en 2018 ! ■

1. On peut faire le même constat d'ailleurs pour ce qui est de l'Office National Suisse du Tourisme (ONST) qui est devancé, dans son action en France par des pays tels que l'Autriche et la Turquie, par exemple. Faute de moyens de promotion, il est manifeste que le tourisme suisse est en perte de vitesse à l'intérieur de l'hexagone, comme un peu partout dans le monde d'ailleurs.



**L'IMPRIMERIE  
ALENÇONNAISE**

Rue Édouard-Belin, ZIN – B.P. 57 – 61002 Alençon Cedex – Tél. : (16) 33-29-09-55 – Télécopie : 33-29-45-26